



PLAN D'ACTION COLLABORATIF

ENGAGER LES CANDIDATS AU
PARLEMENT EUROPÉEN SUR LES
DROITS DE L'HOMME, LA
DÉMOCRATIE ET LES QUESTIONS
DE MIGRATION

SOLIDARITY WITH OTHERS

Plan d'Action Collaboratif : Engager les candidats au Parlement Européen sur les droits de l'homme, la démocratie et les questions de migration

1. Introduction à Solidarity with OTHERS :

Solidarité avec les AUTRES : Défendre les droits de l'homme, la démocratie et les questions de migration

Mission : Solidarity with OTHERS, basée à Bruxelles, s'engage à défendre les droits de l'homme, à promouvoir la démocratie et à traiter les questions de migration en Europe. Notre mission est ancrée dans la conviction que la défense des droits d'autrui est fondamentale pour notre humanité commune.

Objectifs : Nous visons à prévenir les violations des droits qui passent inaperçues, à informer l'opinion publique par le biais de rapports et d'événements, et à nous engager auprès des institutions européennes en vue d'un changement de politique.

- Domaines d'intervention :
 1. Défense des droits de l'homme : Publication de rapports et participation à des événements pour mettre en lumière les questions relatives aux droits de l'homme en Europe.
 2. Initiatives de sensibilisation : Organisation d'événements pour attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme et inciter les autorités à prendre des mesures.
 3. Engagement auprès des Institutions Européennes : Collaboration avec le Parlement Européen et la Commission pour souligner l'importance des droits de l'homme dans les relations entre l'UE et la Turquie.

Composition de l'équipe : Notre équipe comprend des réfugiés et des citoyens européens, ce qui reflète notre engagement en faveur de l'inclusion et des efforts de collaboration.

"Solidarity with OTHERS" signifie notre engagement inébranlable à agir en solidarité avec ceux qui sont confrontés à l'injustice. Nous croyons qu'il est possible d'avoir un impact significatif sur les droits de l'homme, la démocratie et les défis migratoires en Europe.

2. Défis en matière de droits de l'homme :

- Discrimination et égalité : Observation des défis persistants liés à la discrimination, à la xénophobie et aux inégalités dans divers pays européens, affectant particulièrement les communautés marginalisées.
- Liberté d'expression : Les préoccupations concernant les restrictions de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans certains pays européens, qui ont un impact sur l'échange dynamique d'idées, essentiel à une démocratie saine.
- Demandeurs d'asile et réfugiés : Surveiller le traitement des demandeurs d'asile et des réfugiés dans toute l'Europe et plaider en faveur d'un soutien et d'une protection adéquats.
- Discours de haine, discrimination et égalité : Relever les défis persistants liés au discours de haine, à la discrimination, à la xénophobie et aux inégalités, qui touchent en particulier les communautés marginalisées.

3. Démocratie et libertés fondamentales :

- Notre engagement à défendre la démocratie : Plaider pour la protection des libertés fondamentales et de l'État de droit, favoriser un environnement démocratique inclusif et transparent.
- Points de vue du candidat sur le renforcement des principes démocratiques au sein du Parlement européen : Rechercher le point de vue du candidat sur la promotion de la transparence, de l'inclusivité et de l'État de droit dans les processus décisionnels du Parlement.

4. Questions de migration :

- Notre travail dans le domaine des migrations : S'engager activement dans les questions liées à la migration, en se concentrant sur l'intégration des réfugiés et en répondant aux préoccupations concernant les politiques de refoulement.
- Position du candidat sur l'intégration des réfugiés et les politiques de refoulement : Explorer la position du candidat sur l'intégration des réfugiés et les mesures proposées pour traiter les questions de refoulement au sein du Parlement européen.

5. Droits de la femme :

- Notre organisation se consacre à la promotion des droits des femmes : Donner la priorité à l'égalité entre les hommes et les femmes, travailler à la création d'une société où tous les individus ont les mêmes chances et les mêmes droits.
- Perspectives du candidat sur la promotion des droits de la femme au sein du Parlement européen : Discussion des points de vue du candidat sur les mesures législatives visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, à sauvegarder les droits reproductifs et à traiter les questions liées à la violence à l'égard des femmes.

6. Préoccupations environnementales :

- Les efforts de notre organisation pour résoudre les problèmes environnementaux : Participer à la collaboration avec diverses parties prenantes afin de créer des solutions efficaces pour relever les défis environnementaux.
- Position du candidat sur les politiques environnementales et vision de la promotion de la durabilité au sein du Parlement européen : Chercher à connaître le point de vue du candidat sur la législation relative à l'atténuation du changement climatique et à la transition vers une économie plus durable et plus verte.

7. Le rôle du Parlement européen :

- Rôle perçu du Parlement européen : Souligner le rôle central du Parlement européen dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de la migration au sein de l'Union européenne.

- Vision du candidat quant à son rôle : Comprendre la vision du candidat quant à son rôle, notamment en contribuant à la promotion des droits de l'homme, au renforcement des institutions démocratiques et à l'élaboration de politiques visant à relever les défis de l'immigration

8. Collaboration avec la société civile :

- Importance de la collaboration : Souligner l'importance primordiale de la collaboration entre les représentants élus et les organisations de la société civile.
- Pistes de coopération : Discuter des possibilités de collaboration, explorer la façon dont le candidat envisage de travailler avec les ONG et la société civile dans le processus d'élaboration des politiques.

9. Responsabilité et transparence :

- Engagement du candidat en matière de responsabilité et de transparence : S'enquérir de l'engagement du candidat en matière de responsabilité et de transparence dans le cadre de son travail au sein du Parlement européen.
- Mécanismes d'information des électeurs et des organisations : Discuter des mécanismes permettant de tenir les électeurs et les organisations informés, en garantissant des mises à jour régulières et un engagement par le biais de divers canaux.

10. Prochaines étapes et suivi :

- Explorer les possibilités de poursuivre le dialogue : Exprimer sa volonté d'explorer les possibilités de poursuivre le dialogue, y compris par des réunions de suivi, des réunions d'information périodiques ou de la correspondance.
- Discuter de l'organisation d'une réunion à un moment opportun : Proposer de discuter d'une réunion à un moment qui convient au candidat, que ce soit en personne ou virtuellement, afin de garantir un environnement propice à un dialogue ouvert.

Responsabilité de l'industrie technologique et propositions législatives innovantes :

- Collaborer avec les entreprises technologiques pour garantir une utilisation responsable de la technologie. Encourager les rapports de transparence sur les politiques de modération des contenus, la protection de la vie privée et les mesures de lutte contre le discours haineux et le harcèlement en ligne.
- Proposer la création d'expériences de réalité virtuelle (VR) qui simulent les défis en matière de droits de l'homme. Cette approche immersive peut aider les décideurs politiques à mieux comprendre l'impact de leurs décisions sur les individus et les communautés.
- Plaider en faveur d'un financement accru et d'un meilleur accès aux services d'aide juridique pour les personnes susceptibles d'être victimes de violations des droits de l'homme. Veiller à ce que tous les citoyens aient accès à une représentation juridique, en particulier ceux issus de communautés marginalisées.
- Œuvrer en faveur d'une plus grande transparence des pratiques policières. Il s'agit notamment de plaider en faveur de mécanismes de contrôle indépendants, de caméras corporelles pour les agents des forces de l'ordre et d'une formation complète aux droits de l'homme pour les forces de police.
- Plaider en faveur d'un soutien et d'un financement accrus des organisations de la société civile travaillant sur les questions de droits de l'homme. Ces organisations jouent un rôle crucial dans la surveillance, l'établissement de rapports et la défense des droits de l'homme, en particulier dans les régions disposant de ressources limitées.
- Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux complets en matière de droits de l'homme. Ces plans peuvent servir de feuilles de route pour aborder les questions relatives aux droits de l'homme, fixer des objectifs spécifiques et mesurer les progrès accomplis au fil du temps.
- Plaider pour l'intégration d'évaluations régulières de l'impact sur les droits de l'homme dans le processus législatif. Cette approche systématique garantit que les législateurs prennent en compte l'impact potentiel des politiques sur les droits de

l'homme avant leur mise en œuvre.

- Introduire des sessions de "design thinking" pour l'élaboration des politiques. Cette approche centrée sur l'utilisateur implique une empathie avec les personnes concernées par les politiques, la définition du problème, l'idéation de solutions, le prototypage et le test. L'application de cette méthodologie à la législation sur les droits de l'homme peut déboucher sur des politiques plus efficaces et plus inclusives.
- Soutenir les initiatives communautaires qui renforcent l'autonomie des groupes marginalisés. Fournir des fonds et des ressources aux organisations locales qui travaillent sur le terrain pour relever des défis spécifiques en matière de droits de l'homme au sein de leurs communautés.
- Créer des conseils consultatifs de jeunes spécifiquement axés sur les droits de l'homme. L'implication des jeunes dans l'élaboration des politiques garantit des perspectives nouvelles et permet à la prochaine génération de contribuer activement à l'élaboration des politiques en matière de droits de l'homme.
- Organiser des hackathons législatifs où les législateurs, les technologues et les défenseurs des droits de l'homme collaborent pour concevoir des solutions législatives innovantes. Cette approche permet d'exploiter des perspectives et des compétences diverses pour rédiger des projets de lois sur les droits de l'homme qui soient efficaces et tournés vers l'avenir.

OTHERS AISBL, BELGIQUE

2024

www.solidaritywithothers.com

info@solidaritywithothers.com

0032 497 32 45 50





SOLIDARITY WITH OTHERS
BELGIQUE
2024